UPL

Fiche de données de sécurité

Date d'émission 11-nov.-2019 Date de révision 10-nov.-2022 Numéro de révision: 2

1. Identification de la substance/préparation et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit Komodo Herbicide

Autres moyens d'identification

Code produit CANKOMO Numéro(s) d'enregistrement PMRA 33599

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Herbicide.

Utilisations déconseillées activités non étiquetées Activities contrary to label recommendation

Renseignements concernant le fournisseur de la Fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur

UPL AgroSolutions Canada Inc.

c/o UPL NA Inc

630 Freedom Business Center, Suite 402,

King of Prussia, PA 19406

Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone de l'entreprise 1-800-438-6071

Numéro d'appel d'urgence Chemtrec: (800) 424-9300 (24hrs) or (703) 527-3887

Medical: Rocky Mountain Poison and Drug Safety (866) 673-6671 (24hrs)

2. Identification des dangers

Classification

Statut réglementaire selon l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme de communication des dangers (Hazard Communication Standard) 2012 de l'OSHA, États-Unis (29 CFR 1910.1200)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
LIQUIDES INFLAMMABLES	Catégorie 4

Éléments d'étiquetage

APERÇU EN CAS D'URGENCE

ATTENTION

Mentions de danger

Provoque une sévère irritation des yeux liquide combustible



Aspect Jaune à marron État physique Liquide , Concentré Odeur Légère odeur chimique émulsionnable

Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

En cas d'incendie : Utiliser du CO2, un agent chimique sec ou une mousse pour l'extinction

Mentions de mise en garde - Stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Dangers sans autre classification (HNOC)

AUTRES INFORMATIONS

- Provoque une légère irritation cutanée
- Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

3. Composition/informations sur les composants

Nom chimique	Numéro CAS	% massique
S-metolachlor	87392-12-9	91.5
calcium dodecylbenzene sulfonate	26264-06-2	1 - 5

Si le numéro CAS est « propriétaire », l'identité chimique précise et le pourcentage de la composition sont retenus au titre de secrets industriels.

4. Premiers secours

PREMIERS SECOURS

Contact oculaire Jugez l'oeil ouvert et le rincez lentement et doucement avec de l'eau pendant 15-20

minutes. Enlevez les verres de contact, si le présent, après 5 minutes alors continuent de rincer l'oeil. Consulter un médecin ou un centre antipoison pour obtenir des conseils de

traitement.

Contact avec la peau Retirer les chaussures et vêtements contaminés. Rincez la peau immédiatement par

l'abondance de l'eau pendant 15-20 minutes. Consulter un médecin ou un centre

antipoison pour obtenir des conseils de traitement.

Inhalation Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give

artificial respiration, preferably mouth-to-mouth if possible. Consulter immédiatement un

médecin ou un centre antipoison.

Ingestion Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne jamais faire ingérer quoi

que ce soit à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir sans avis médical.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets les plus

importants

aucune donnée disponible.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO2). Poudre sèche. Mousse. Aquatique. Jet d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés

aucune donnée disponible.

Dangers spécifiques dus au produit chimique

Aucune information disponible.

Données d'explosion

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Utiliser un équipement de protection individuelle. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures de protection individuelles Éviter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de

l'environnement

Consultez un specialiste de normalisation pour determiner l'etat approprie ou les conditions de reportage locales pour l'aide dans la disposition de rebut de caracterisation et/ou de dechets dangereux et tout autre vacarme de liste de conditions les laisu.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Manipulation

Absorber avec une matière absorbante inerte (par exemple sable, gel de silice, agent liant acide, agent liant universel, sciure de bois). Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination.

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Porter un équipement de protection individuel. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Tenir à l'écart des flammes et des surfaces chaudes. Se

laver soigneusement après toute manipulation.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé.

matières incompatibles Agents comburants forts. Acides forts.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Directives pour l'exposition

This product does not contain any hazardous materials with occupational exposure limits

established by the region specific regulatory bodies.

Contrôles techniques Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

<u>Équipement de protection individuelle</u>

Protection des yeux/du visage La ou il potentiel pour le contact visuel ayez l'equipment de rincage disponible. Use eye

protection to avoid eye contact. lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau Porter des gants/des vêtements de protection. Chemical resistant footwear plus socks.

Protection respiratoire Porter des gants/des vêtements de protection. Chemical resistant footwear plus socks.

La ou l'exposition aeroportee est probable l'utlisation NIOSH a approve l'equipment de

protection respiratorie approprie au material et/ou a ses composants. Le plein equipment de facepice est recommande et, si utlise, remplace le besoin de lunettes de bo.

Remarques générales en matière d'hygiène

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Jaune à marron

État physique Liquide , Concentré émulsionnable

OdeurLégère odeur chimiquecouleurAucune information disponible

Propriété VALEURS Remarques/ Méthode

pH 4.3 (1% aq)

Point de fusion/point de congélation
Point/intervalle d'ébullition
Point d'éclair
Point d'éclair
Point d'évaporation

Aucun(e) connu(e)
Aucun(e) connu(e)
Aucun(e) connu(e)
Aucun(e) connu(e)

Inflammabilité (solide, gaz)

Non demandé

Aucun(e) connu(e)

Densité 1.1042 kg/l

Masse volumique apparente Aucun(e) connu(e)

Hydrosolubilité Aucun(e) connu(e)
Solubilité dans d'autres solvants Aucune information disponible Aucun(e) connu(e)

Coefficient de partage : Aucune information disponible Aucun(e) connu(e)

n-octanol/eau

Température d'auto-inflammabilitéAucun(e) connu(e)Température de décompositionAucun(e) connu(e)ViscositéAucun(e) connu(e)

9.2 AUTRES INFORMATIONS

10. Stabilité et réactivité

<u>Réactivité</u>

aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Polymérisation dangereuse Aucune information disponible.

Conditions à éviter

Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.

matières incompatibles

Agents comburants forts. Acides forts.

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone. Oxydes d'azote (NOx). Chlorure d'hydrogène.

11. Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Contact oculaire lirritant oculaire sévère.

Contact avec la peau May be absorbed through the skin. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la

peau.

Ingestion NOCIF PAR INGESTION.

Informations sur les composants

Metolachlor

Acute oral LD50 = 1063-1936 mg/kg (rat) Acute dermal LD50 = >2000 mg/kg (rabbit) Acute inhalation LC50 = >2910 mg/m³ (4hr rat)

Not an eye or skin irritant (rabbit)
May cause sensitization (guinea pig)

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Effets mutagènes aucune donnée disponible.

Cancérogénicité Aucune substance chimique cancérogène connue n'est contenue dans ce produit.

Effets sur la reproduction Indisponible.

STOT - exposition unique
STOT - exposition répétée
Toxicité chronique
Danger par aspiration

aucune donnée disponible.
aucune donnée disponible.

Éviter toute exposition répétée.
Aucune information disponible.

Mesures numériques de toxicité - Aucune information disponible

12. Informations écologiques

écotoxicité

S-metolachlor

FISH

Rainbow trout 96 hr = 1.23 mg/L Brown trout 21 day =0.25 mg/L

ALGAE

Selenastrum capricornutim = 0.0008 mg/L

Aquatic Invertebrates

Daphnia magna 21 day = 5.9 mg/L

BIRDS

Duck LD50 = >2150 mg/kg

Persistance/dégradabilité

aucune donnée disponible.

Bioaccumulation

Aucune information disponible.

Nom chimique	Log Pow
S-metolachlor	3.05
87392-12-9	

Autres effets indésirables

aucune donnée disponible

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non

utilisés

Les pertes de pesticide sont intensément dangereuses. La disposition inexacte du pesticide ou du rinsate excessif est une violation de loi fédérale. Si les pertes ne peuvent pas être

débarrassées par utilisation ou selon l'instruction d'étiquette, entrez.

Emballages contaminés Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

14. Informations relatives au transport

DOT, États-Unis When shipped domestically by highway in non-bulk containers this product can be shipped

as not regulated.

When shipped in bulk, by vessel, or internationally use the IMDG shipping description:

TMD When shipped in Canada domestic highway non-bulk this product can be shipped as Not

regulated as per TDG 1.45.1 In bulk - use IMDG description

IATA

ONU/n° d'identification UN3082

Nom d'expédition Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s (S-metolachlor)

Classe de danger 9
Groupe d'emballage III

Description Polluant marin

IMDG

ONU/n° d'identification UN3082

Nom d'expédition Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a (S-metolachlor)

Classe de danger 9
Groupe d'emballage III
No EMS F-A, S-F
Dispositions spéciales 274, 335

Dangers pour l'environnement Dangers pour l'environnement

15. Informations relatives à la réglementation

This chemical/product is a pesticide product registered by the PMRA and is subject to specific label requirements under these regulations. The requirements may differ classification and hazard information required for safety data sheets and for labels of non-pesticide products. The following is information as required on the registered product label.

mention d'avertissement DANGER

Keep out of Reach of Children. DANGER - EYE IRRITANT. Potential skin sensitizer. Contains petroleum distillates. Toxique pour les organismes aquatiques.

Inventaires internationaux

USINV Répertorié

DSL/NDSL N'est pas conforme

EINECS/ N'est pas conforme

ELINCS

ENCS N'est pas conforme

Chine Répertorié

KECLN'est pas conformePICCSN'est pas conformeAICS (Australie)N'est pas conformeTSCAN'est pas conforme

This product is a registered pesticide and therefore is exempt from TSCA requirements.

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS – Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Réglementations fédérales

SARA 313

Section 313 of Title III of the Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA). This product does not contain any chemicals which are subject to the reporting requirements of the Act and Title 40 of the Code of Federal Regulations, Part 372.

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
calcium dodecylbenzene	1000 lb			X
sulfonate 26264-06-2				

CERCLA

Sans objet

Nom chimique	RQ	CERCLA EHS RQs	RQ
calcium dodecylbenzene sulfonate	1000 lb		RQ 1000 lb final RQ
26264-06-2			RQ 454 kg final RQ

CERCLA

Component	RQ
calcium dodecylbenzene sulfonate	1000 lb
26264-06-2 (1 - 5)	

RCRA

Information sur les pesticides

Component	FIFRA - Restrictions d'utilisation	FIFRA - Pesticide Product Other Ingredients	FIFRA - Listing of Pesticide Chemicals	California Pesticides - Restricted Materials
S-metolachlor 87392-12-9 (91.5)			Х	

Réglementations des États-Unis par État

State Right-to-Know

Nom chimique	Massachusetts	New Jersey	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
calcium dodecylbenzene	X	X	X		
sulfonate - 26264-06-2					

Réglementations internationales

EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette

EPA, États-Unis, numéro PMRA 33599

d'enregistrement de pesticide

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

16. Autres informations

NFPA SANTÉ 2 inflammabilité 0 Instabilité 0 Danger physique -

Date d'émission11-nov.-2019Date de révision10-nov.-2022

Sommaire de la révision Update company name Avis de non-responsabilité

UPL NA Inc. believes that the information and recommendations contained herein (including data and statements) are accurate as of the date hereof. NO WARRANTY OF FITNESS FOR ANY PARTICULAR PURPOSE, WARRANTY OF MERCHANTABILITY, OR ANY OTHER WARRANTY, EXPRESSED OR IMPLIED, IS MADE CONCERNING THE INFORMATION PROVIDED HEREIN. The information provided herein relates only to the specific product designated and may not be valid where such product is used in combination with other materials or in any process. Further, since the conditions and methods of use are beyond the control of UPL NA Inc. and UPL NA Inc. expressly disclaims any and all liability as to any results obtained or arising from any use of the product or reliance on such information.

Fin de la FDS